

ECOLO BRUGELETTE

PROGRAMME COMMUNAL 2018

LELEUX Marie - Co-présidente - Rue des combattants, 48 7940 Brugelette
 ecolobrugelette@gmail.com GSM 0496 105 695

Conforter la représentation d'Ecolo dans la commune



Ecolo a fait son apparition dans la vie politique brugelettoise en 2012. Affirmant notre statut dans l'opposition même si appel nous avait été fait de rentrer en majorité sans y occuper de poste, **2018** est pour nous l'occasion de confirmer notre souhait d'œuvrer pour la Commune.

Le but premier de notre locale reste d'éveiller les consciences écologiques de chacun. Par ce programme et les différents thèmes qui y sont abordés, nous vous proposons les idées que nous continuerons de défendre pour tous au cours des six années à venir tout en préparant l'avenir... pour nos enfants.

Dans ce numéro :

Notre commune mobile en toute sécurité.....	1
- Mobilité	
- Sécurité routière	
- Aménagement du territoire	
Notre commune propre et verte	4
- Salubrité publique	
- un patrimoine collectif à protéger : la biodiversité	
- Le bien-être animal	
- Aménagement des espaces verts	
Notre commune citoyenne	8
Notre commune et ses citoyens.....	9
- Notre commune et des enfants	
- Notre commune et des aînés	
- Notre commune et des PMR	
- L'intergénérationnel et les échanges de services	
Notre commune s'intéresse à notre santé.....	
Notre commune numérique.....	16
Notre commune sportive	16
Notre commune sa culture vivante, "bio" en quelque sorte	19
Notre commune prospère.....	20
- Une agriculture "Eco friendly"	
- Produire et consommer local !	
- Notre commune ... pourvoyeuse d'emploi	
Notre commune rurale dans son tourisme.....	24

Il est temps de réhabiliter le plaisir politique, de retrouver nos manches pour **CONSTRUIRE ENSEMBLE**, avec enthousiasme et réalisme, notre Brugelette de « Demain ». Faisons de notre commune « Brugelette en transition » !

Notre commune mobile en toute sécurité

Mobilité

La mobilité au quotidien rime souvent avec stress et difficultés. Si Brugelette veut devenir une commune du futur, elle se doit d'encourager les alternatives au « tout à la voiture ». Pour permettre aux citoyens de se passer de leur véhicule, il faut leur offrir d'autres solutions fiables et confortables. La marche doit redevenir un plaisir, l'usage

du vélo doit être sécurisant, les trains doivent être à l'heure et confortables, le partage de voitures doit être valorisé, l'accueil et l'accès aux gares doivent être améliorés. Tous ces moyens de transport doivent se compléter. Et il faut tenir compte du fait que les besoins

sont variables sur une semaine et parfois sur une même journée.

Le dernier plan communal de mobilité (PCM), son analyse et ses propositions datant de 2008, il nous semble indispensable de le mettre en application tout en le réactualisant !

En transports en commun...

Avec trois gares, nous avons **un haut potentiel ferroviaire** pour le transport des personnes. Nous le savons. Oui, mais jusqu'à quand ? Nous redoutons qu'une certaine idée de la rentabilité aboutisse à la suppression progressive des gares.

Qu'en est-il de nos navetteurs qui chaque jour se rendent à Bruxelles, Tournai ou Mons sachant que les correspondances ne semblent pas toujours faciles ?

En termes de tourisme, le parc Pairi Daiza a la chance d'avoir une gare à moins d'un kilomètre de son entrée.

Et en dehors des trains, les bus sont également une solution souvent apportée dans les communes en termes de transport en commun. Mais à Brugelette l'offre est proche de zéro.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- de maintenir l'équilibre entre le transport des voyageurs et des marchandises.
- en raison de l'attrait touristique du domaine de Cambron-Casteau, d'encourager la SNCB à davantage encore élargir son offre en termes d'horaire, de facilité pour les correspondances, et de coût financier et ce en vue de diminuer le charroi automobile de ses visiteurs à travers nos différents villages.
- les demandes de la commune envers la société des TEC n'ayant pas abouti, de mettre en avant la première alternative possible, à savoir le covoiturage. Une plateforme communale pourrait servir de point de rencontre entre les navetteurs afin de s'accommoder selon leurs horaires respectifs et leurs points de chute.

En voiture...

Le **covoiturage** ne doit pas être l'apanage des déplacements vers son lieu de travail. Pourquoi ne pas étendre cette possibilité à d'autres actes quotidiens comme se rendre dans un commerce, aller sur le marché, aller faire du sport, ...

En parallèle du PCM, **le plan de stationnement est à revoir !** Les besoins ont évolué et l'offre ne nous semble plus adéquate et suffisante.

Sur l'entité de Cambron-Casteau, par exemple, l'instauration d'une zone bleue n'est que peu respectée par les visiteurs d'un jour et le suivi aussi bien préventif que répressif est insuffisant. L'offre se doit d'être complète.

De même aux abords des écoles et des gares.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- ici encore, de créer une **plateforme communale** afin de mettre en lien facilement les citoyens soucieux de proposer ou demander un trajet.
- de faire de Brugelette **une commune autoFF** via la mise en place d'une signalisation appropriée. Être autoFF c'est couper son moteur lorsque cela n'est pas nécessaire, par exemple en attente devant un passage à niveau. Pour préserver la santé, pour préserver l'environnement et pour économiser de l'argent et du carburant.
- que chacun puisse avoir **la possibilité de choisir** et ne pas être obligé de prendre sa voiture pour tout et tout le temps.



A pied, en vélo...

Comme le souligne le diagnostic des cheminements piétons sur le territoire dans le PCM, nous faisons face à « *plusieurs insuffisances* :

- *Problème de continuité et de sécurité des cheminements ;*

- Dominante du caractère routier au détriment de l'espace piéton ;
- Défaut d'aménagements piétons sur l'ensemble du territoire permettant la liaison entre les principaux pôles ;
- Absence de véritable centre-ville. »

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- de pousser une **réflexion globale** concernant la **mobilité douce** au sein de la commune, en partant des insuffisances pointées.
- Par exemple, la multiplication des zones 30, l'aménagement des trottoirs, la création de pistes cyclables, la maximalisation de la signalisation de ces zones, la (ré-)ouverture de sentiers balisés et entretenus, ..., le soutien à l'idée de réaménagement de la Grand-Place via le PCDR, ...

Sécurité routière

La mise en place de dispositifs obligeant les conducteurs à réduire leur vitesse est une chose. Mais la responsabilité personnelle de chacun reste néanmoins le premier acte civique visant à assurer la sécurité de tous. Outre des actions préventives et/ou répressives, les autorités en la matière, qu'elles soient policières, communales ou autre, ne peuvent avoir une emprise sur tout un chacun.

Conscient que nous sommes souvent tentés de quitter l'entité pour la vie festive et les sorties, il n'en reste pas moins que la commune a un rôle à jouer en termes de prévention routière, notamment en ce qui concerne la consommation d'alcool.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- de veiller à l'**aménagement des voiries**. Cela peut s'envisager de manière préventive grâce à l'installation de rétrécissements, de ralentisseurs, de dispositifs surélevés, ..., de dispositifs intelligents de régulation de vitesse, de radars préventifs mobiles, ...
- la **mise en application du code de la route**. Soit de manière **préventive** : la commune peut prévoir des actions de sensibilisation, par exemple concernant le port de la ceinture en toute occasion quelle que soit la durée du trajet, ... Soit de manière **répressive** :

- concernant la mobilité cycliste, de défendre l'idée qu'elle se doit d'aller de pair avec une **offre d'emplacements vélos** suffisante, adaptée, pertinente et sécurisée.



sanctionner le non-respect du code de la route et les incivilités routières. Selon le degré de gravité et lieu de résidence, des travaux d'intérêt général envers la collectivité pourraient être proposés en lieu et place d'une amende financière.

- que, les autorités communales n'ayant pas toujours connaissance de certains endroits plus sensibles en matière de limitation de vitesse, il pourrait être permis aux habitants de participer à une action « **on flashe dans ma rue** » en sollicitant le placement d'un radar mobile près de chez eux. Les statistiques enregistrées via celui-ci devraient alors être rendues publiques par la suite.
- d'innover dans des **alternatives à la répression** quant aux limitations de vitesse. Se situer dans le strictement positif en récompensant les automobilistes qui roulent en respectant la signalisation prescrite. Cela étant largement inspiré des Pays-Bas qui ont testé les « **radars-tirelire** » : la commune alloue un budget de départ fixe à un projet, qu'il soit d'ordre social ou autre. Ce budget ne se libère que grâce à l'alimentation de ce radar. En effet, chaque passage de voiture respectant la limitation, libère 0.10€. Une fois la « tirelire » remplie, la somme est effective et le projet peut se mettre en place.
- de prévoir des actions en lien, entre autres, avec la police locale (campagne BOB, organisations

ponctuelles de contrôles du taux d'alcoolémie, ..., une signalisation accentuée, ...) afin de **lutter contre l'alcoolémie au volant**.

- de veiller à la **sécurisation des déplacements piétons et cyclistes**. A travers la création, ou tout le moins la

pose d'un marquage de pistes cyclables ; l'inclusion d'une **zone tampon, idéalement végétalisée**, dans tout nouveau projet de voirie ou tout projet de réfection de l'une d'elle ; l'élévation des passages pour piétons et des trottoirs ; l'élargissement des trottoirs ; ...

Aménagement du territoire

Lorsque nous regardons une carte de notre commune, nous voyons cinq entités distinctes. Chaque village est séparé des autres par des champs, des bois. Nous sommes au cœur du triangle Ath-Enghien-Mons. Ces trois villes se trouvent chacune dans un bassin de vie différent, dans une circonscription différente. Brugelette ayant une position centrale, nous devons exploiter cela au mieux.

Nos routes et chemins



Constamment ouvertes et refermées pour nous apporter toujours plus de progrès et de confort, nos voiries sont dans un sale état. Oui, ça coûte cher à refaire. Il nous semble donc utile de mettre l'accent sur l'entretien plus que sur les remplacements de fortune. Nous avons encore de nombreuses routes pavées qui ont cet avantage de réduire la vitesse des usagers et d'être démontables à souhait.

Leur entretien ne nécessite pas une grosse machinerie et leur impact environnemental est très faible. La replantation de bocages et de haies le long de nos routes les protégerait davantage des intempéries, favoriserait la nidification des oiseaux de nos régions et éviterait l'érosion des terres agricoles. A terme ce pourrait être un apport en bois de chauffe pour les plus démunis face à la hausse du prix de l'énergie.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est...

- que la commune **soit attentive**, lors de la programmation de travaux de voirie, à **prévenir les riverains concernés** dans un délai raisonnable. De même quand les travaux se déroulent dans les rues avoisinantes et qu'une déviation est prévue devant chez eux.
- de suggérer **une meilleure communication** en vue d'une **bonne coordination** intercommunale lors de travaux de voiries se réalisant « à cheval » sur deux communes.
- **d'assurer une réflexion poussée** par rapport aux routes utilisées pas les poids-lourds et aux automobilistes – touristes en traversant nos villages. Et ceci en lien avec la sécurité routière !!!
- **d'éviter la création de nouvelles routes** au profit de l'aménagement des existantes et d'une **réflexion générale** en ce sens.

Notre commune... propre et verte

Notre **qualité de vie** est intimement liée à la **qualité de notre environnement**. Celle-ci dépend de nombreux facteurs dont notamment la présence de **poumons verts**,

le maintien de la biodiversité dans la ville comme à la campagne, la propreté et la lutte contre le bruit. Dans cette optique, la commune a un rôle important à jouer.

Salubrité publique

La commune est responsable de la propreté et de la salubrité dans les rues et les lieux publics. En développant des **actions préventives** et en luttant contre les incivilités, **en soutenant les actions de citoyens**, elle contribue à un environnement réapproprié par eux. Ces enjeux de qualité de vie en rejoignent un autre, fondamental : **l'amélioration de la santé** des habitants. De plus en plus de Brugelettois partagent ces objectifs. Ils y prennent part activement à leur niveau en réfléchissant à l'impact de leurs gestes quotidiens, en s'impliquant dans des collectifs, par exemple. **La commune a la responsabilité d'être un modèle et d'encourager les habitants à être les acteurs et actrices de leur environnement.**

Production, tri et ramassage des déchets... Anti-gaspi...

Il est un fait acquis à Brugelette, le montant de la taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices est élevé et plus encore, le prix des sacs jaunes. En effet il est supérieur à celui dans nombre de communes environnantes. Ecolo souhaite **encourager les habitants à mieux gérer leurs déchets**. La réflexion commence dès l'achat de nos produits de consommation, souvent suremballés.

Prévention ...

- Sensibilisation via des conférences-rencontres avec des acteurs aguerris en termes de « **zéro déchet** », de (lombri-)compostage, de produits maison « do it yourself », ...
- Sensibilisation des différents commerces à la réduction des déchets, principalement en plastique, dès avant la mise en rayon, via des actions « **plastic attack** » par exemple.
- Sensibilisation des différentes entreprises et PME quant à l'achat de leurs outils de travail (papeterie, emballages, mobilier, ...)
- Encourager les commerces à inviter leurs clients à venir avec leurs propres contenants.

Action...

- Le **tri** c'est bien... bien trier c'est **mieux** ... et c'est **rentable** ! Cela commence chez soi mais cela pourrait être prolongé dans des endroits stratégiques et fréquentés des 5 entités. En effet, en plus des bulles à verre, on pourrait **placer des bulles, idéalement enterrées ou semi-enterrées, pour les papiers, cartons et pour les PMC.**
- Placer **dans les lieux publics des poubelles qui permettent le tri.** Cela va de pair avec une bonne gestion du ramassage.



- Réinstaurer le **ramassage bisannuel des encombrants**, en encadrant au mieux les citoyens quant à ce qui peut ou pas être déposé sur le trottoir.
- Disposer d'un local communal comme **ressourcerie**, avant de penser container en encombrants...
- Nos amis à 4 pattes ne doivent pas être oubliés et en concertation avec des propriétaires canins, il serait intéressant de cibler des endroits propices dans chaque entité pour installer des **zones réservées aux déjections canines (canisite).**
- Que la commune propose à **la vente des sachets biodégradables pour déjections canines;**
- Continuer à **soutenir les actions initiées** en la matière dans la commune. Et de même pour les initiatives citoyennes comme le Marché des gratuits ou encore le nettoyage des rues.

Anti-gaspi énergétique...

Prévention ...

- Sensibilisation via des **conférences-rencontres** avec des acteurs aguerris en termes de **gestion énergétique**, tant au niveau des bâtiments de l'administration communale et autres bâtiments publics, que des bâtiments privés.

Action...

- Promouvoir l'existence au sein de la commune du **conseiller en énergie**.
- Au niveau de l'éclairage public, poursuivre le plan de renouvellement du **parc lumineux** via des ampoules dimmables, moins énergivores.
- Lors de travaux de voiries touchant à l'éclairage public, il nous semble nécessaire de **mettre en concordance les différents acteurs**.
- Action citoyenne rentable pour chaque portefeuille : veiller à débrancher les appareils-électriques dormants.
- Veiller à ce que **l'administration communale** soit un **exemple** en la matière.
- Sensibiliser à la **bonne gestion de l'eau**.

- Promouvoir l'usage et l'installation de **citerne de récupération d'eau** de pluie pour un usage domestique.
- Installation d'une **comptabilité énergétique** pouvant prétendre à des subventions UREBA qui ont pour but de diminuer la consommation énergétique des bâtiments administratifs.



Une comptabilité énergétique met en place un suivi actif et précis des consommations énergétiques pour chaque unité technique d'exploitation, par service ou par usage d'un bâtiment. Elle permet ainsi :

- *de constituer un outil de décision pour la gestion énergétique ;*
- *d'établir des ratios de consommation ;*
- *de contrôler les dérives et dérapages de consommation.*

Un patrimoine collectif à protéger : la biodiversité.

La **biodiversité** est la diversité de toutes les formes de vie : animaux, plantes, champignons et autres micro-organismes. Elle est **essentielle à notre vie et même notre survie**. Elle nous fournit non seulement nourriture, médicaments, énergie mais nous offre aussi de nombreux services comme le filtrage de l'eau, la production d'oxygène, la fertilisation des sols et la pollinisation des arbres fruitiers.

« *Tout ce qui arrive à la terre arrive aux fils de la terre car toutes choses se tiennent.* » disait déjà le chef Indien Seattle en 1854. Nous connaissons maintenant la complexité et la fragilité des écosystèmes et comment ils

peuvent être mis en péril en portant atteinte à un seul de leurs membres, en introduisant une espèce étrangère, en résumé en portant atteinte à une de ses composantes.

Sans se vouloir alarmiste, ce thème est **un point essentiel de préoccupation et de projet d'action pour le parti Ecolo** car il est urgent d'agir pour laisser à nos enfants une planète viable.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est ...

- d'agir dès aujourd'hui, en **partenariat avec toute la population**, quelle que soit son orientation

politique, car le patrimoine Nature est celui de tous.

- de s'assurer la **mise en place des dispositions** reprises dans la **charte d'engagement « Commune Maya »**. C'est à la fois soutenir l'activité apicole sur notre territoire, maintenir et/ou restaurer un réseau d'espaces propices à la

vie des insectes pollinisateurs, mais aussi sensibiliser les habitants à la problématique des insectes butineurs.

- de **maintenir le fauchage tardif** des bords de route qui permet à certaines herbacées d'atteindre la germination afin de se reproduire et qui maintient aussi l'habitat de la petite faune.

Bien-être animal

Depuis la dernière réforme de l'état, la compétence en ce qui concerne le bien-être animal a été attribuée à la région. Néanmoins, les **communes** restent **responsables** de quelques thématiques comme la gestion des animaux errants, les cas de maltraitements requérant l'intervention de la police, ... en résumé ce qui touche à l'ordre public.

La société a changé et elle accorde davantage d'attention au bien-être animal. Pour répondre à la demande croissante d'habitants, certaines communes mènent une **politique qui se veut concrète et réfléchie**.

Largement inspiré des propositions de GAIA en la matière, **le souhait d'Ecolo Brugelette est**

- d'inscrire de manière explicite le **bien-être animal** parmi les **compétences d'un.e échevin.e**. Cette matière se doit d'être gérée de manière responsable et efficace.
- d'avoir au sein de **l'administration communale une personne formée** à la législation existante en matière de bien-être animal. Elle sera un.e interlocuteur.trice privilégié.e pour les habitants apportant une question ou une plainte à ce sujet.
- de **sensibiliser les habitants** concernant la problématique des **chats errants** en les informant et en leur rappelant la législation en matière de stérilisation, de manière plus claire et selon des procédures plus simples.
- de développer une **politique douce de gestion des pigeons** (pigeonnier contraceptif ou distribution de graines contraceptives).

- **d'interdire**, via le règlement de police, **le tir de feux d'artifice** par les particuliers et d'opter, en cas d'organisation communale, pour l'alternative des feux à bruit contenu afin d'éviter les détonations violentes et soudaines qui sont sources d'angoisse pour les animaux.

- de mettre les échevin.e.s du Bien-être animal et de l'Enseignement sur la conception de projets éducatifs pour éveiller et renforcer la prise en considération du bien-être des animaux par les élèves de la commune, en mettant l'accent sur les valeurs d'empathie et de respect envers le monde du vivant.

- de **proposer à l'adoption**, par tout particulier, des **poules pondeuses sauvées de batterie**. Les riverains devront répondre à un petit cahier des charges assurant le cadre environnemental minimal pour les accueillir.

- de prévoir des zones, suffisamment grandes et correctement entretenues, pour permettre aux propriétaires canins de **promener sans laisser leurs animaux**. Ces derniers seront libres de se dépenser en toute sécurité.

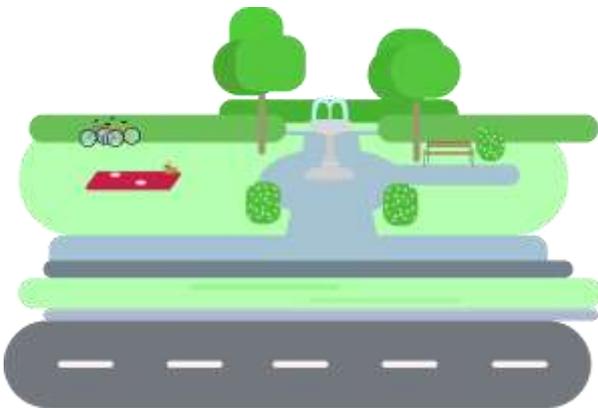
- puisque nous avons sur le territoire communal l'implantation d'un parc animalier conséquent qui importe des animaux du bout du monde, d'avoir un regard attentif au bien-être de ces derniers sachant que rien ne peut remplacer leur cadre naturel de vie. De même nous serons attentifs à leur surexposition et aux conditions de celle-ci.

- de sensibiliser, d'informer, de signaler, de baliser, de répertorier les endroits de passage... pour les **migrations des batraciens**. Et de faire un appel aux citoyens pour venir apporter leur aide afin d'assurer la sauvegarde de cette faune locale.



Aménagement des espaces verts

Nous avons la chance à Brugelette, de vivre au sein d'une commune rurale qui est relativement verte et boisée. Il est important de préserver cette richesse. Dans le parc communal de Brugelette, ont récemment fleuri des bancs et tables de pique-nique. Cela devrait être proposé dans d'autres endroits de la commune.



Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- de **multiplier et d'embellir les espaces publics** en veillant à leur donner un caractère social.
- de **laisser les habitants se réapproprier les espaces publics**. C'est un gage de convivialité.
- de laisser à ces derniers le « **permis de végétaliser** » les abords de leurs habitations en voie publique.
- de cibler des endroits de plantation possible à travers la commune pour **fêter chaque nouvelle naissance par la plantation d'un arbre**.
- de mettre en avant nos **artistes locaux** en implantant, dans l'espace public, leurs créations.

Notre commune ... citoyenne

4 éléments pour définir une commune : le territoire, les habitants, les intérêts de la commune et les organes propres de fonctionnement.

Les mandataires et l'administration exercent leurs compétences dans le cadre de la loi communale et dans le respect des règles et lois des autres niveaux de pouvoir (région, CWB, fédéral)

Ils sont tenus de gérer et de veiller à l'intérêt communal et à celui de tous les citoyens.

Ils sont également tenus d'exécuter les missions confiées par les autorités supérieures. Exemples : aménagement du territoire, aide sociale, enseignement, ...

En cas de difficulté de gestion, il est prévu de faire appel au Ministre de tutelle.

La force d'une commune réside en grande partie sur les personnes qui composent l'administration communale.

Chaque membre du personnel a une formation de base et/ou une expérience de terrain : mécanicien d'engins agricoles, électricien, conducteur de travaux, jardinier, maçon, secrétaire comptable, informaticien, manager public...

Il est utile de valoriser les compétences de chacun, pour ceux qui le souhaitent, Ecolo veut encourager la formation continue.



Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- de renforcer la politique de Gestion des Ressources humaines de l'administration :
 - en poursuivant le recrutement de personnel après appel public systématique et sur base de procédures neutres, claires, objectives et non discriminatoires qui tiennent compte exclusivement de la qualité et de la compétence des candidats et qui permettront

de disposer d'agents qualifiés, stables et indépendants, en position de défendre l'intérêt général

- en mettant en place une politique d'évaluation continue du personnel administratif et ouvrier, du directeur général au " petit " employé d'une structure financée majoritairement avec de l'argent public !
- de mettre en avant les compétences et de former le personnel technique et administratif.
- de relocaliser la maintenance. Faire un atelier de réparation et d'entretien ne serait pas un luxe dans le dépôt communal !
- d'investir dans un outillage de base en mécanique pour réaliser la vérification quotidienne et l'entretien du gros et du petit matériel.
- de mettre en place des soirées d'informations et de consultations citoyennes sur les grands enjeux communaux.
- de faire preuve de transparence envers le citoyen concernant toutes les décisions prises ou à prendre à la fois par le Collège des bourgmestre et échevins et par le Conseil Communal.
- de rendre public le budget communal.
- de faire le bilan par rapport à l'Agenda 21 local, de continuer à le nourrir et à poursuivre les projets déjà en cours.

Notre commune... et ses citoyens

Dans le fait d'« être engagés ensemble », il y a les plus et les moins jeunes, les plus et les moins favorisés, les plus et les moins valides, ... mais avant tout il y a **vous**, les Brugelettois de Mévergnies, Attre, Cambron-Casteau, Gages et Brugelette.

La volonté d'Ecolo Brugelette est de faire en sorte que tous, nous nous sentions sur un pied d'égalité par rapport au Bien-être de vivre dans NOTRE commune.

Ecolo veut que Brugelette soit **au service de tous à tous les moments de la vie**. Chacun traverse ces étapes de manière tout à fait personnelle et les besoins à chaque période sont différents d'une personne à l'autre.

Notre commune et ses enfants

Une commune amie des enfants et des jeunes c'est d'abord **une commune qui répond aux préoccupations des parents** : trouver le soutien nécessaire après une naissance, disposer de places dans les milieux d'accueil pour la petite enfance et dans les écoles, des activités extrascolaires accessibles à toutes et tous, une préoccupation pour la sécurité des enfants et des jeunes, notamment dans leurs déplacements.

Petite enfance...

En 6 ans, le constat a positivement changé en termes d'offre. Diverses structures d'accueil et de co-accueil privées ou sous gestion de l'intercommunale La Babillarde ont en effet vu le jour ces dernières années.



Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- que Brugelette puisse s'enorgueillir d'avoir **sa propre crèche au niveau communal**, suppléée d'un **pré-gardiennat** de qualité.
- Ces derniers proposeront des **dispositifs d'accueil souple**. Les parents n'ayant pas d'emploi recourent peu au milieu d'accueil, par manque de ressources financières, mais aussi en raison de freins sociaux ou culturels, ou encore parce que les règles des milieux d'accueil donnent la priorité aux parents qui travaillent. Or ne pas avoir de place pour son enfant est un frein au besoin de souffler, de pouvoir se rendre à des rendez-vous sociaux, médicaux, de recherche d'emploi, de formation. Et ce sont le plus souvent les femmes qui se voient ainsi

pénalisées, sans oublier les répercussions négatives pour le développement de l'enfant.

- Ces derniers proposeront l'inclusion, entendue au sens de la FWB, à savoir faire de cette structure d'accueil un « **lieu inclusif accessible à tous les enfants et leurs parents quelles que soient leurs particularités** ». Nous sommes en accord avec l'ONE quand il spécifie que « les premières années de la vie sont une période critique et façonnent les sphères de la santé, des apprentissages, du développement du potentiel et du bien-être de tous les enfants. D'où l'importance de soutenir les compétences de chaque enfant quelles que soient ses caractéristiques et dans tous les lieux de vie qu'il fréquente. Le droit à l'éducation dans un lieu éducatif complémentaire à celui de la famille pour tous les enfants est l'un des fondements mêmes d'une politique d'inclusion qui fait place aux familles monoparentales, homoparentales, en situation de handicap, de précarité, voire de pauvreté, d'immigration... actuellement peu présentes dans les lieux d'accueil. »

Enfants en âge scolaire...

Nous avons la chance d'avoir 3 écoles sur l'entité de Brugelette. Cela laisse à tout parent l'opportunité de poser un choix parmi les différentes communautés éducatives.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- **d'encourager les activités scolaires qui permettent la découverte de la nature et d'une alimentation saine**: visite active de fermes, cueillettes de champignons, cuisine de légumes cultivés dans l'enceinte de l'école, ...
- d'encourager un **enseignement participatif** plutôt que compétitif.
- de favoriser l'accès à une **alimentation de qualité dans les cantines scolaires**.

- De sensibiliser à l'« **anti-gaspi** », 1 jour 1 fruit, utilisation de gourdes et de boîtes à tartines et en-cas, ...

Et le **parascolaire** ? La commune a mis sur pied l'accueil extrascolaire lors des journées d'école, permettant de couvrir un horaire assez large (entre 6h30 et 18h30). C'est ici aussi une grande richesse pour les parents qui travaillent. En prolongement naturel, la commune propose plusieurs semaines de plaines durant les vacances scolaires. L'offre s'est élargie ces dernières années grâce à l'arrivée de différents clubs sportifs. Mais en dehors de cela, quelles solutions s'offrent à nous ? Nous sommes obligés de sortir de nos villages, d'organiser les horaires, les transports, et cætera pour permettre à nos enfants d'accéder à des loisirs de qualité et pour nous permettre, parents, d'avoir l'esprit tranquille en sachant nos enfants bien encadrés.



Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- d'élargir **les propositions** d'activités, de stages (sportifs, culturels, artistiques, ludiques, ...) à **toutes les périodes de vacances scolaires** et ce dès 2,5 ans et jusqu'à 12 ans. On peut envisager des liens, pour certains déjà existants, avec la Maison Culturelle de Ath, avec les Maisons de Jeunes, avec des associations sportives, des mouvements de jeunesse, ...
- de soutenir la création d'une **école de devoirs** proposant un soutien et une aide pédagogique aux enfants de primaire. Cela existe dans des entités voisines et des contacts peuvent être noués pour poser les bases d'une telle initiative.
- d'encourager et soutenir les **associations** autour d'enfants DYS-¹et/ou porteurs d'un handicap.
- d'élargir l'offre de **service de garde d'enfants malades**. Plusieurs pistes, en plus de l'intercommunale « A do mi s'ì », peuvent être étudiées (se mettre en relation avec de tels services déjà proposés par certaines mutualités, rendre possible cette catégorie de service par des travailleurs ALE, proposer des échanges de service en lien avec nos idées « intergénérationnelles » ou entre parents de familles monoparentales...)
- de proposer des **alternatives à l'accueil extrascolaires**. Ici aussi nous pouvons amener plusieurs pistes méritant réflexion :
 - Pour la question du lieu, nous pourrions proposer, sur les différents sites scolaires, des ateliers artistiques, musicaux, d'éveil sportif, ... Le site de **la Chapelle des Carmes**, en attente d'une relance du dossier pourrait également servir d'écrin aux développements artistiques (musique, théâtre, impro, ...) de nos bambins.
 - Pour la question financière, nous avons la possibilité de faire appel à des **bénévoles** (liens intergénérationnels) qui seraient heureux de partager leurs savoirs avec les plus petits (et il y en a !) ou alors de demander une participation financière aux parents.
 - En vis-à-vis de toute cette organisation, il faudra également combiner la question des **déplacements sécurisés** de nos petits vers ces différents sites.
- de promouvoir au niveau de **l'aménagement de la commune**, le développement de **zones de jeux** pour les plus petits. Nous bénéficions d'un parc magnifique au cœur de Brugelette dont nous souhaitons faire un **lieu de rencontre**, d'échanges sociaux. Mais **nous n'oublions pas les 4 autres villages** qui doivent également profiter de cette idée d'espace de rencontre entre les différentes générations autour d'un espace dédié aux plus jeunes. L'idée, déjà largement répandue, reçoit régulièrement une opposition liée aux risques de

¹ Fait appel à la dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, ...

dégradation, à la responsabilité engagée en cas d'accident, ... Bien conscient de ces inquiétudes, nous pouvons nous inspirer des nombreuses communes ayant mis en place de telles infrastructures, et où tout se passe au mieux.

Notre société compte de nombreuses **familles monoparentales** à temps plein ou à temps variable. Pas facile lorsqu'on élève seul(e) son ou ses enfants(s) de jongler entre son travail, les activités des enfants et ses propres envies en termes de sorties et d'activités. De même pour les familles dont l'un des parents travaille sur base d'un horaire décalé.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- de proposer un **échange de services** entre parents sur base des bonnes volontés. Avec un encadrement au niveau de la gestion et de la communication entre tous, nous souhaitons permettre à chacun d'avoir du temps pour soi pour un mieux-vivre.



Les adolescents...

L'adolescence est un âge charnière. Le passage de l'enfance à l'âge adulte est une période fantastique mais ne se fait pas toujours sans encombre. La volonté de se démarquer de l'enfance tout en ayant encore besoin des repères parentaux. Les jeunes sont à la recherche de leur identité propre.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est ...

- de soutenir, encourager et élargir l'offre en termes d'activités pour les jeunes :

- La **Maison des Jeunes** est un pôle d'attraction et d'encadrement important pour la jeunesse, mais devrait disposer de plus de moyens pour répondre à tous ses besoins. Il serait utile de trouver d'autres sources d'intérêt pour celle-ci correspondant à ses attentes en l'invitant à s'exprimer. Partage et Ecoute sont les clés pour solutionner de nombreuses incompréhensions mutuelles.

La commune a le devoir de mettre toutes les forces en présence autour d'une table et ensemble trouver les éléments qui rassemblent tous les citoyens.



Chez Ecolo, quand on dit « **Être engagés Ensemble** » ce n'est pas une parole en l'air, c'est avec tous les Brugelettois et donc aussi avec nos jeunes.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- de défendre l'idée de la mise en place d'un **Conseil Communal des Jeunes**. Nous voulons tenir compte de l'avis des adultes de demain et leur donner l'envie et le droit de participer activement à la vie de leur commune.
- que la commune soutienne les **mouvements de Jeunesse** et toute autre **association** ou **club sportif** pouvant accueillir et encadrer les jeunes (Patro, football, hockey, judo, gymnastique, musique instrumentale, chant, équitation, ...).

Certains jeunes, dans leur **recherche d'identité**, flirtent parfois avec les **limites**, veulent vivre des sensations fortes et cherchent parfois la **confrontation** avec l'autre dans le but de tester leurs réserves.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- de proposer un encadrement, leur éviter de verser dans les incivilités et les dérapages délinquants. La présence d'**un éducateur de rue**, travailleur social proches des jeunes et de leurs questionnements,

Notre commune et ses aînés

Alors que les enfants sont l'avenir d'une commune, ses aînés en sont les piliers et l'histoire.

On peut se réjouir de l'augmentation de la durée de vie de notre population : plus des $\frac{3}{4}$ des personnes de plus de 60 ans sont en bonne santé et 5 à 8 % des Belges vivent en maison de repos. Notre commune amie des aînés est une **commune particulièrement attentive aux besoins et aux désirs des citoyens plus âgés**.

Il existe une diversité d'aînés, ils ne constituent pas un bloc homogène, ni en termes d'âge, ni en termes de capacités ou encore d'expériences de vie. Nous voulons donc **développer des politiques différenciées**, notamment entre les aînés actifs, ceux en perte d'autonomie et ceux totalement dépendants.

Considérons les seniors comme membres d'une société dont les bienfaits doivent être équitablement partagés et qui ont besoin de solidarités courtes, d'engagements, de proximité, etc.

Considérons-les comme des partenaires qui peuvent contribuer à la prospérité commune.

Cette **implication active des aînés** maintient leur sentiment d'utilité et entraîne d'eux une vision positive.

Ainsi, Ecolo se veut à l'écoute de chacun et souhaite mettre en avant diverses suggestions pour leur offrir un cadre de vie de qualité.



sans lien avec une idée répressive mais plutôt dans une idée de « grand frère ». Des subsides existent pour ce genre de poste. A nous de monter un dossier pour en bénéficier.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- d'être régulièrement à l'**écoute des besoins** individuels de chacun.
- de favoriser et permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie en leur offrant et/ou en les réorientant vers **des services adéquats et de qualité**. Repas à domicile, petite réparation à domicile, conseils d'aménagement dans les habitations, etc.
- de **soutenir les services professionnels d'aide à domicile** ; les répertorier, les valoriser et les rendre accessibles à tous.
- de veiller à **valoriser leurs compétences et leurs savoirs**, en s'investissant et en appuyant les partenaires associatifs pour permettre au plus grand nombre de bien vieillir en créant un cadre de vie sécurisant, agréable, solidaire et garant d'un maximum d'autonomie.
- d'encourager, comme alternative au maintien à domicile, **le développement d'habitats kangourou** au sein de la commune. Le terme "kangourou" se réfère à la poche du kangourou, dans laquelle le jeune marsupial se sent en sécurité, à l'abri. Concrètement, la personne âgée s'installe au rez-de-chaussée d'un habitat tandis qu'un jeune ménage ou une famille occupe le reste de la maison. Dans la plupart des cas, la personne âgée est la propriétaire ou le bailleur des lieux et il est prévu un contrat qui précise les modalités de la relation de services et le loyer modique payé par la famille. Cette formule d'habitat simple et efficace permet aux personnes âgées de vivre mieux et plus longtemps chez elles grâce à un voisinage bienveillant.

- de **briser l'isolement** (affectif, relationnel, spatial, ...) de certains seniors en perte d'autonomie. En soutenant et en faisant davantage connaître les associations existantes, en encourageant les rencontres, en rendant possible les déplacements de ces personnes vers les activités culturelles et autres. Cela passe par notre **soutien au « Conseil des Aînés »** qui travaille déjà en ce sens.

- de **mettre en place, via le CPAS, un « service senior »** qui sera une porte d'entrée pour toutes les demandes relatives aux aînés. La distribution de repas est déjà proposée. On pourrait élargir aux informations de pension, aux activités culturelles et d'éducation permanente, etc.

Notre commune et les P.M.R.

Toujours dans le même esprit, les **personnes à mobilité réduite** font bien évidemment partie intégrante de la commune. *« Une personne est à mobilité réduite lorsqu'elle est gênée dans ses mouvements en raison de sa taille, de son état, de son âge, de son handicap permanent ou temporaire ainsi qu'en raison des appareils ou instruments auxquels elle doit recourir pour se déplacer »* (selon une définition du CWATUP).

A Brugelette, la commune a déjà désigné un membre du personnel communal comme **personne « handiccontact »**. Ecolo soutient cette démarche mais veut aller plus loin en proposant notamment des formations ciblées pour cette personne.



Concernant l'aide et les informations pour les P.M.R. et/ou les Aînés, les idées ne nous manquent pas mais nous n'inventons rien en la matière. Il existe des chartes, des subsides possibles, ... à travers différentes associations (Altéo, diverses mutualités, ...) ou regroupements de personnes en situation de handicap ou de maladie de longue durée, ... qui ont déjà réfléchi à des pistes d'actions au sein des communes.

La **volonté** d'Ecolo Brugelette est **d'aller à leur rencontre, de créer des passerelles entre eux et la commune** et ce dans un souci de proposer un éventail le plus large possible en termes de services, d'aide, ... directement pour les personnes à mobilité réduite et les seniors le nécessitant.

En termes **d'aménagements communaux** (accessibilité, mobilité, ...), tous ces échanges fourniront un panel important de conseils, d'idées et de suggestions.

A la demande de notre représentant au Conseil communal, ce dernier a validé la **mise en place d'une Commission PMR** visant à évaluer l'accessibilité de l'ensemble des infrastructures communales pour tous.

Notre commune ... relève le défi de l'interculturalité

La diversité est une richesse et une opportunité extraordinaire mais il arrive également qu'elle soit la source de tensions qu'il faut regarder en face pour mieux les dépasser. Notre expérience de l'action locale nous enseigne que, le plus souvent, ces difficultés peuvent se résoudre par le dialogue. Nous voulons

relever le défi de l'interculturalité et ainsi reconnaître et valoriser la diversité des cultures et des modes de vie en évitant le développement séparé des cultures, et des politiques qui y mènent. Il s'agit d'assurer la participation de chacun à la construction de la

commune. Ce qui nous rassemble est infiniment plus fort que ce qui nous sépare.

Nous voulons faire de notre commune un territoire ouvert sur le monde, un territoire solidaire où règne une réelle égalité des chances, où chacun trouve les moyens de s'épanouir et de participer à la vie collective.

Nous misons sur les capacités d'accueil, d'ouverture et d'intégration présentes chez nos concitoyens. Nous rejetons la stratégie de la peur, de la méfiance et des replis. Nous faisons le choix du dialogue interculturel et de la promotion de la diversité.



Le souhait d'écolo Brugelette est...

- d'aider les équipes éducatives à relever le **défi de la diversité culturelle** en mettant en place une véritable **politique de gestion** de cette dernière qui serait intégrée au projet d'établissement.
- d'intégrer dans le cimetière communal une **parcelle multiconfessionnelle**.
- de prévoir dans les attributions d'un agent communal le statut de **médiateur interculturel**. Cette personne serait chargée de **lever les incompréhensions et d'aplanir par le dialogue** et la formation à la gestion de la diversité, les différents interculturels constatés.
- de créer une structure de dialogue interculturel en organisant des rencontres entre les différentes cultures
- d'organiser l'accueil et l'intégration des **nouveaux arrivants**. Notamment par la distribution du colis de bienvenue (Cfr. point tourisme) complété par un texte indiquant de manière positive et non stigmatisante nos valeurs de vivre ensemble ainsi que les droits, liberté et obligations qui fondent notre contrat social.
- De développer un **système de parrainage** pour les MENA (Mineur Etranger Non Accompagné).

Notre commune ... relève le défi de l'intergénérationnel et les échanges de services

La commune se doit de soutenir et d'encourager les initiatives citoyennes concernant l'intergénérationnel. Elle doit en être le relais.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est...

- d'initier et **soutenir des projets d'entraide** tels que la garde d'enfants par des aînés en échange de petits services comme accompagner la personne pour faire ses courses ou pour un rendez-vous médical.
- de pousser à l'**aménagement de lieux de rencontres sécurisés** sur base d'activités utiles à

tous (parc), services d'échanges locaux (SEL, Arc-en-SEL, ...).

- de sensibiliser et de contextualiser afin de favoriser la prise de conscience de **l'interdépendance générationnelle**.



Notre commune... s'intéresse à notre santé

Alimentation de qualité dans les cantines

Des milliers d'élèves consomment chaque jour des repas chauds, froids et des collations diverses par l'intermédiaire d'une cantine scolaire. Le changement au sein d'une cantine « **consommateur collectif** » représente un impact plus grand que le changement apporté par un consommateur individuel en termes de quantité consommée. De plus, tout le monde passe par l'école qui constitue un lieu éducatif et de socialisation par excellence. Promouvoir une alimentation durable dans un établissement scolaire, non seulement dans les discours mais également dans les faits, c'est sensibiliser un large public à prendre de bonnes habitudes alimentaires.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est...

- d'encourager les écoles afin qu'elles se dirigent vers **l'alimentation durable et l'achat des produits locaux**.



- d'encourager les directions d'école faisant appel à des **traiteurs scolaires** de choisir ces derniers en fonction des **mêmes critères**
- d'encourager la **sensibilisation** des élèves à une alimentation saine et équilibrée

Potager scolaire

S'il n'était pas rare, jadis, de voir un jardin ou un petit parc jouxtant une école, cela relève de nos jours de l'exception. Le potager scolaire est pourtant une manière facile et concrète d'expliquer aux enfants qu'en mangeant plus de fruits et de légumes qu'on a cultivés soi-même, on contribue non seulement au fait de préserver sa santé mais également à la sauvegarde de la nature. Outre le côté ludique, il ouvre également la porte à d'autres apprentissages tels que les mathématiques, les sciences, la géographie ou le français. Les enfants apprennent à identifier les plantes qu'ils cultivent ainsi que leurs propriétés.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est...

- d'encourager vivement le potager scolaire. Nul besoin en effet de disposer d'énormément de superficie pour mettre en place un potager. A défaut de terrain disponible, un bac peut parfaitement convenir. Il faut évidemment veiller à pouvoir compter sur une équipe solide de parents et d'enseignants car beaucoup de légumes se récoltent durant les mois d'été. En plus d'être un lieu d'apprentissage, le potager peut devenir un lieu de convivialité et de partage.

La pollution sonore

Longtemps considéré comme une nuisance, le bruit représente aujourd'hui une véritable pollution. Ses conséquences sur la santé humaine sont reconnues : troubles du sommeil, effets sur le système cardiovasculaire, effets psychologiques de type dépressifs, ...

Les principaux vecteurs en sont, bien sûr, les avions et la circulation routière.

Victime du succès du parc animalier, Brugelette verra probablement la circulation automobile se décupler durant les prochaines années, puisque celui-ci est

appelé à ne plus fermer ses portes durant l'hiver et à encore s'agrandir.

Les cinq villages qui composent l'entité possèdent encore de nombreuses rues et routes pavées. Si elles ont l'inconvénient d'être bruyantes lorsqu'on dépasse une certaine vitesse, elles ont l'avantage d'être facilement démontables en cas de travaux (fuites d'eau, de gaz, etc...). L'espace existant entre les pavés facilite également l'écoulement des eaux pluviales et limite le risque d'inondations en cas de fortes pluies.

La pollution lumineuse

S'il vous est arrivé de voyager en avion et de survoler de nuit nos pays industrialisés, l'intensité lumineuse qui y règne ne vous aura probablement pas échappé, contrairement au peu d'éclairage que l'on peut observer en passant au-dessus de certains pays africains ou d'Amérique Centrale par exemple.



Parallèlement, il est devenu impossible d'observer la voie lactée à l'œil nu, dans nos contrées, en l'espace de cinquante ans. Mais ce qu'on ignore bien souvent, c'est que cette pollution lumineuse, qui bien sûr, a un coût, a aussi un impact non négligeable sur la mortalité des

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- d'instaurer autant que possible une **limitation à la circulation locale à l'intérieur des villages.**
- la **réfection des rues et des routes pavées** en y ajoutant des outils modérateurs de vitesse (bacs à plantes) ainsi que des trottoirs pour rendre leur place aux piétons.
- d'en **interdire l'accès aux poids lourds .**
- de **limiter la vitesse** de circulation à l'intérieur des villages à **30km/h.**
- de **replanter des haies et des bocages** permettant d'absorber le bruit de la circulation routière mais également de protéger la faune.

oiseaux migrateurs et est également un fléau pour l'ensemble des personnes et des écosystèmes.

Si notre horloge biologique subit depuis longtemps les méfaits de notre comportement vis-à-vis de l'environnement, il est de même pour la faune et il n'est pas rare, aujourd'hui d'entendre le merle siffler au beau milieu de la nuit. La lutte contre la pollution lumineuse s'inscrit dans une volonté de développement durable.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- de poursuivre le renouvellement du parc lumineux.
- de préserver un éclairage minimal hors des périodes utiles.
- de n'éclairer que ce qui est nécessaire.
- de favoriser des niveaux d'éclairement minimaux.

Notre commune... numérique

A l'ère du numérique, la commune se doit de mettre un outil performant au service du citoyen. Elle se doit d'inciter, de soutenir et d'encourager les interactions des Brugelettois.



Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- de tenir à jour le site internet de la Commune et d'y rendre facilement accessible toutes les informations communales.
- de profiter de l'outil numérique pour retransmettre en ligne et en direct les Conseils Communaux.

Notre commune... sportive

Tout le monde s'accorde à dire que faire une activité physique régulière est important pour la santé et est gage d'une bonne hygiène de vie. Deux éléments parmi les fondements pour acquérir le Bien-être. Mais encore faut-il avoir les clés pour le réaliser. La commune possède déjà des infrastructures comme les terrains du parc ou encore la salle omnisport. Néanmoins, il faut **pouvoir encore agrandir l'offre** pour répondre aux besoins et envies des Brugelettois jeunes et moins jeunes.

A l'heure actuelle, la pratique de certains sports nous oblige toujours à prendre la voiture pour nous rendre dans une commune voisine et ce, plusieurs fois par semaine !

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- de mettre en place diverses **plateformes accessibles via le site internet de la commune** afin de favoriser la mise en contact des citoyens dans un but d'échange, de partage, ... Sans oublier pour les personnes n'ayant pas accès ou ne souhaitant pas passer par l'ordinateur, un relais possible via un agent communal :
 - organisation de covoiturage ;
 - échange de services : je cherche/je propose ;
 - troc de productions potagères ;
 - agenda et prise de rendez-vous en ligne auprès de prestataires de services ;
 - groupement d'achats ;
 - hébergements touristiques ;
 - ...
- de mettre à disposition un local informatique, style « cyber-café », afin de proposer un accès internet à toute personne de l'entité n'en bénéficiant pas à son domicile.

- de développer une **politique d'éveil au sport** dès le plus jeune âge.
- d'encourager les citoyens à entretenir une bonne hygiène de vie en **poursuivant une activité sportive régulière**.
- de soutenir et **mettre en valeur les différents clubs sportifs** (GRS, judo, hockey,...).
- d'élargir encore davantage l'offre sportive en permettant à d'autres disciplines d'avoir une antenne sur notre entité.
- d'offrir une réduction communale lors de la première inscription d'un jeune de 5 à 18 ans dans un club sportif de la commune.



- **d'améliorer leur visibilité** en mettant en place des moyens pour que tous les habitants soient au courant de l'offre au sein de la commune. Par exemple, les clubs se sont rassemblés lors d'une journée sportive. Cette initiative est à soutenir et à renouveler. Elle pourrait être accompagnée de **chèques "découverte"** liés aux différentes étapes de la vie par exemple l'arrivée d'une famille, l'arrivée en primaire,...
- de **revaloriser le potentiel de Brugelette au niveau des infrastructures**. La zone des terrains de pétanque vient d'être nettoyée et réaménagée. Celle des terrains de basket et de tennis ont encore besoin d'un sérieux travail de réaffectation pour accueillir les diverses disciplines. Il n'est pas toujours indispensable de mettre la main au portefeuille communal. La bonne volonté et la motivation peuvent faire des miracles. Le tout avec le soutien logistique et la guidance du

personnel ouvrier de la commune, bien entendu. La volonté collective prévaut dans de nombreux domaines et l'implication citoyenne est un levier redoutable.

- tout en étant conscient que la pratique de certaines disciplines sportives nécessite des infrastructures particulières imposées par les fédérations afin de pouvoir inscrire des équipes en championnat, de garder un œil attentif aux matériaux utilisés lors de nouvelles constructions.
- **d'aménager les infrastructures sanitaires et administratives** de ces clubs (vestiaires, toilettes, douches, buvette, ...) afin d'accueillir dignement les équipes visiteuses. Cela doit se faire avec un cahier des charges bien précis établi en concertation avec les clubs en place afin de s'assurer la possible cohabitation des diverses disciplines au sein des mêmes bâtiments. C'est une véritable vitrine vers l'extérieur.
- de mettre en avant la valorisation du sport pour tous sans que cela soit une question d'âge, de sexe, d'appartenance sociale, ...

Aussi bien dans la pratique sportive que dans la vie,
"seul on va vite, ensemble on va loin...".

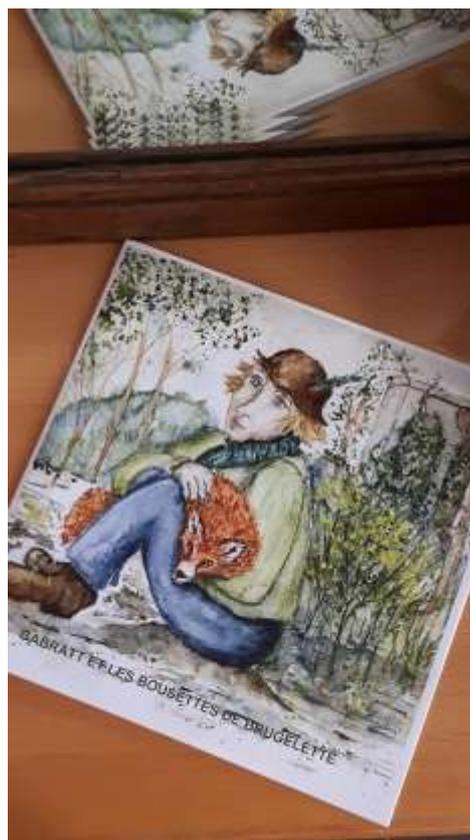
Notre commune...sa culture vivante, « bio » en quelques sorte !

Nous ne vous parlons pas ici de légumes mais de ce qui fait germer le cerveau humain. De toutes formes (artistique ou autres), **la culture se vit en groupe ou de manière intimiste**. De nos jours, la culture est considérée comme un secteur d'utilité mineure. Or, la culture, quelle qu'elle soit, offre à tous un **moyen de se rencontrer, de stimuler son potentiel créatif, de renforcer son sentiment d'appartenance à une communauté**. Nous en avons pour preuve : la fête des lumières. La culture permet également de créer du sens, d'offrir un autre regard sur soi ou sur le monde qui nous entoure. Elle permet quoi qu'on en pense d'activer l'économie et crée de l'emploi.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- de mettre en valeur et de porter aux regards de tous la richesse de notre histoire et de notre folklore. Par exemple, **des panneaux informatifs** accessibles à tous pourraient être disposés aux abords des lieux à valeur historique de l'entité. De cette manière, chaque Brugelettois se sentira concerné et fier de son patrimoine. Cela lui donnera une envie de s'investir dans des projets collectifs. D'autre part ces panneaux susciteront, chez les visiteurs, l'envie de s'arrêter et de découvrir l'entité.

- **de soutenir les partenariats culturels** déjà présents au sein de Brugelette (MCA) et de les multiplier qu'ils soient intra ou intercommunaux. Un exemple intracommunal serait un partenariat avec la MJ « les chardons » pour offrir un espace libre d'expression dédié à l'art urbain.
- **d'accompagner les initiatives existantes** (AMO Arpège, parcours d'artiste, ducasses, ...) et celles qui seront proposées font partie de nos projets.
- **de promouvoir les outils culturels existants** tels que les projets lecture de la bibliothèque, les expositions au sein de la maison communale, l'initiation à la musique proposée par La fanfare l'Avenir, les activités culturelles de la maison des jeunes.
- de proposer des « **chèques découverts** » comme à la naissance, l'entrée en première primaire ou à l'arrivée de la famille dans la commune. Le goût de la culture commence dès le plus jeune âge et perdure toute la vie.



Un futur outil performant : la Chapelle des Carmes.

Le projet de rénovation de la Chapelle des Carmes, bien que suspendu à ce jour faute de subsides, doit renaître de ses cendres. En effet, beaucoup d'argent a déjà été engagé dans les études de faisabilités.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- de **valoriser ces dépenses.**
- de la rendre **accessible aux associations, aux écoles, aux projets culturels divers** (concert, exposition, projection).
- d'en faire un véritable lieu de rencontre.
- de maintenir l'idée de départ, à savoir : **mettre en valeur un patrimoine historique tout en dotant Brugelette d'une salle polyvalente**, outil indispensable au développement de la vie communautaire.
- de développer et de mettre en lumière tout le potentiel culturel et historique que possède Brugelette afin que **tous aient accès à une culture aussi diverse soit elle.**

Notre commune...prospère

Une agriculture « Eco Friendly »

Brugelette est une commune rurale. **L'agriculture est donc un élément essentiel** dans ses fonctions de production de denrées alimentaires, de façonnement

du paysage, de gestion et de conservation des sols. **Son influence sur la biodiversité est importante.**

Nous savons que les agriculteurs sont soumis à de nombreuses contraintes. Une fois par an, un

recensement agricole fait le point sur les superficies exploitées ainsi que sur le nombre de bovins, porcs, ovins, volailles et permet de voir l'évolution du monde agricole.

Les agriculteurs participent via les taxes communales sur les silos bâchés (volume), la force motrice, les chiens.

Ils sont soumis à des règles et obligations telles que gestion des wateringues, jachères, bosquets...

Ils peuvent aussi bénéficier de subsides pour la conservation de la biodiversité.



Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- d'accompagner les agriculteurs dans leurs rôles fondamentaux et être un **facilitateur dans les méandres administratifs**.
- de soutenir toutes les initiatives qui vont dans le sens d'une **agriculture raisonnée**, diversifiée et respectueuse des écosystèmes et de la santé humaine. L'agriculture biologique est difficile à mettre en place, mais est nettement plus intéressante d'un point de vue économique (en moyenne un peu plus de 30% de gains en plus par hectare dans la filière type maraichage), selon un rapport de l'Institut National de la Statistique et des études économiques. De nombreuses mesures agro environnementales existent et sont une manière pour les agriculteurs de s'orienter progressivement vers l'agriculture biologique. L'installation de bandes enherbées, déjà mises en place par certains, n'est qu'un exemple parmi d'autres.
- d'aider les agriculteurs à obtenir des subsides, voire les aider à aller vers une transition vers le biologique.
- de **favoriser le cycle court en misant sur le local** en créant une coopérative gérée conjointement par les agriculteurs eux même et chapeauté par la commune (GASAP). Cette coopérative serait un moyen de permettre aux Brugelettois d'acheter les produits agricoles nécessitant peu de transformation en passant par le moins d'intermédiaires possibles.
- d'offrir aux agriculteurs une meilleure **visibilité** en leur permettant par exemple, de vendre leurs produits sur le marché de Brugelette, en leur réservant un emplacement gratuit ou en leur mettant, à disposition un local voire un food-truck qui circulerait dans l'ensemble des villages de l'entité, en organisant des journées « fermes ouvertes », ...
- de les inciter à s'adresser directement à des supermarchés locaux. Ceux-ci bénéficieraient de produits peu chers (car peu transformés), locaux, aisément traçables et en quantité suffisante pour que cela devienne intéressant tant pour eux que pour les agriculteurs. Une grande enseigne commerciale Belge a lancé le concept de « mention de la transition vers le Bio » dans sa gamme propre, qui garantit au producteur l'achat d'un volume de produits en phase de conversion à un prix d'achat supérieur à celui du marché afin de survivre à cette période transitoire financièrement délicate.
- que la commune se porte garante auprès des banques pour les agriculteurs qui sont dans une période de transition écologique.
- d'inviter les agriculteurs à fournir des produits frais aux écoles de l'entité de Brugelette, et de manière plus large à toutes les fêtes locales organisées directement par la commune.
- de proposer aux agriculteurs de louer certaines terres inutilisées aux particuliers afin que ces derniers puissent créer leur propre potager. Ou permettre à la commune de créer des potagers partagés qui profiteraient à la collectivité. En cas d'excédent, une partie des produits pourrait être proposée au CPAS.
- d'autres initiatives pourraient être prises tant pour le bénéfice des agriculteurs que pour reconnecter les habitants avec le côté rural de leur commune (journée « fermes ouvertes », journée ramassage de pommes de terre, ...

Conclusion

Nous pensons que la clé pour une agriculture durable se trouve dans la connexion de cette agriculture avec la population. **Une agriculture plus proche des gens** permet à la fois un prix plus juste, une agriculture plus

saine pour la santé et l'environnement et une reconnexion des habitants avec le côté rural de leur commune.

Produire et Consommer Local !

Nombreuses sont les initiatives qui ont émergé ces dernières années à Brugelette. Il nous paraît plus qu'évident de **continuer à favoriser ces différents projets** qui répondent tout à fait aux valeurs qu'Ecolo défend. Nous voulons que notre beau village soit un **village « Consomm'Acteur »**, c'est-à-dire conscient des enjeux d'une consommation durable et responsable à l'échelle locale.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- de favoriser et d'encourager l'installation de **potagers et de composts partagés**. Plusieurs citoyens de la commune ont, de leur propre initiative, installé des espaces de compostage collectif. Nous aimerions encourager ces initiatives et si nécessaire proposer des espaces communaux là où le besoin s'en ressent. Mais à quoi sert un compost sans son potager ? Là également la commune peut avoir un rôle à jouer en installant des **zones cultivables accessibles** à chacun. Ces lieux seraient de plus des lieux de rencontre et d'échange de savoirs entre les différentes générations.



- de faire de Brugelette, une « **commune au commerce équitable** ». OXFAM a mis en place un

vaste programme permettant aux communes de le devenir. Celui-ci est basé sur 6 critères ; une motion du conseil communal favorable, des commerces promouvant les produits locaux, des entreprises et institutions mettant à disposition des produits équitables, une communication et une sensibilisation actives, un comité de pilotage et enfin des produits agricoles locaux et durables. Force est de constater que Brugelette répond à la plupart de ces critères, ce qui justifie sa candidature afin de rejoindre nos voisines, Ath et Chièvres.

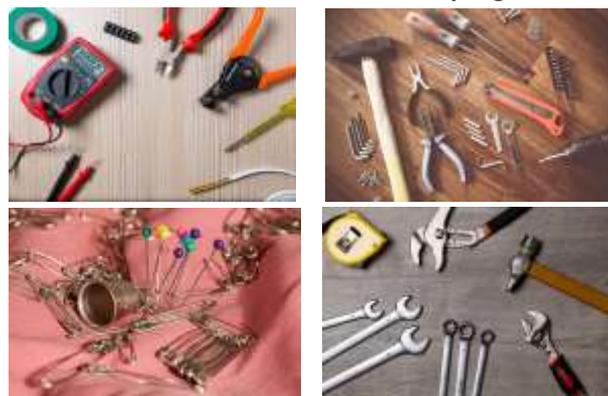
- de mettre en place une « **grainothèque communale** ». A l'instar de notre bibliothèque, Ecolo aimerait voir germer une grainothèque dans la commune. Depuis quelques mois, les amateurs et professionnels du jardinage ne sont plus contraints d'utiliser des semences issues de l'industrie agricole. De plus, l'utilisation des produits phytosanitaires est, à notre grand soulagement, de plus en plus décriée et restreinte. Il nous est donc paru évident chez Ecolo de **permettre les échanges entre citoyens de semences locales** issues de l'agriculture biologique et donc particulièrement adaptées à nos climats et sols.
- de mettre en place **des frigos partagés**. Chaque année, le Belge jette en moyenne 345kg de nourriture à la poubelle, là où l'Européen moyen en gaspille 173kg. Dans l'optique de limiter le gaspillage alimentaire au maximum, Ecolo souhaite installer une donnerie alimentaire dans des locaux communaux. Celle-ci aurait pour fonction de permettre à tous de déposer ses denrées en surplus pour éviter qu'elles ne finissent à la

poubelle. Cela nécessite bien entendu un cadre pour être dans le respect des normes de l'AFSCA. Car même si aucun acquéreur ne se présente, une valorisation est possible via le compostage ou la création d'énergie verte.



- d'installer un « **Repair-Café** » au sein de notre commune. Nous avons tous à la maison des objets

abîmés ou ne fonctionnant plus traînant dans une cave, un grenier, en attente d'être réparés ou jetés. Plutôt que de les remplacer systématiquement par du neuf, pourquoi ne pas prolonger leur vie en les réparant ou en les détournant de leur usage premier ? Un repair-café dans notre commune permettrait au Brugelettois bricoleur ou créatif d'aider son prochain **en luttant contre l'obsolescence programmée.**



Notre commune pourvoyeuse d'emploi

A côté de l'agriculture, un acteur économique depuis 25 ans, Paradisio, devenu Pairi Daiza est actuellement le premier employeur de la commune. D'autres acteurs, nombreux, sont les PME et indépendants actifs.

Le développement de l'emploi et de l'activité économique dans l'entité est un des piliers d'une commune en bonne santé.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- **de développer les circuits courts.** Ecolo souhaite un développement raisonné pour chacun. Pour le consommateur comme le travailleur, l'idéal est de perdre un minimum de temps dans ses trajets. Trouver ce dont on a besoin chez soi ne nous oblige pas à aller le chercher ailleurs. L'offre doit rencontrer la demande dans notre commune. **Un marché, un Groupe d'Achat Solidaire, un répertoire des produits et services locaux, un comptoir des producteurs locaux, des ambulants** sont autant d'atouts pour encourager les

consommateurs à prendre le temps de consommer local.

- De mettre à disposition **des bureaux partagés.** Le « home-working » s'est fortement développé ces dernières années. Une plateforme multimodale pourrait voir le jour à Brugelette. Des bureaux partagés entre entreprises pour quelques heures, quelques jours ou de manière permanente pour que leurs employés ne perdent pas de temps dans leurs déplacements. Pas de retard, pas de pollution aux abords des grandes villes, un horaire adapté, une vie sociale plus riche, un mieux-être et donc un personnel plus enthousiaste et productif.
- **de répondre aux nouvelles demandes en matière de commerce.** La création ou l'arrivée de nouvelles PME sur le territoire doit pouvoir renforcer l'offre d'emplois locaux. Les pouvoirs locaux doivent être en mesure de répondre le plus adéquatement possible à toute nouvelle

demande. Elle doit pouvoir éclairer le nouvel investisseur dans les méandres administratifs et pouvoir offrir des solutions d'implantation.

- de mettre en place une association des commerçants.
- de garantir une **taxation juste et équitable** à la fois envers les citoyens et les PME et entreprises locales.

Conclusion

L'augmentation de l'activité économique locale **renforcera le bien-être de ses habitants**, tant par son pouvoir d'achat que par l'augmentation des services à la population que la commune pourra lui offrir.

Notre Commune... rurale dans son tourisme

Nous militons pour un **développement touristique raisonné, dans le respect des impératifs environnementaux et en adéquation avec le potentiel local**. Brugelette ne manque pas d'intérêts

touristiques. Riche de son patrimoine historique et sucrier, il a besoin de visibilité et d'être rappelé au bon souvenir des Brugelettois.

Visiter notre commune à pied, à vélo, ...

Pour les amateurs de promenades et de beaux paysages, la commune doit pouvoir offrir aux visiteurs différents **parcours « découverte »** déclinés sous différents thèmes, ces fiches devraient être conçues avec l'aide de tous à l'instar du PCDR (Plan Communal de Développement Rural). Cela implique une **gestion raisonnée de nos sentiers et voiries cyclables**.

- de proposer des **balades à thèmes, encadrées par des animateurs ou guides natures** pour sensibiliser jeunes et moins jeunes à la préservation de notre faune et flore locales.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- de restaurer, d'entretenir, de cartographier les **sentiers de promenade** et de (re)créer un lien entre chaque village.
- d'intégrer ces circuits au RAVeL de Belgique.
- de **soutenir les groupes de marche** comme les « sucriers de Brugelette ».



Mise en valeur de notre patrimoine

Notre commune est riche de son histoire tant par les pierres que par le travail. L'agriculture, l'industrie sucrière, les monastère et couvent, la noblesse nous

ont laissé un héritage d'importance. Châteaux, abbaye, site industriel et autres constructions nous rappellent ce riche passé. Il est à entretenir, à faire connaître et à

promouvoir auprès des touristes et des générations à venir.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est

- de **promouvoir les différents points d'intérêts touristiques** en rafraichissant les panneaux informatifs, en rédigeant des prospectus touristiques, ...
- d'offrir à tout nouvel habitant de Brugelette un **cadeau de bienvenue**. Ce colis contiendrait une carte de la commune répertoriant les pôles touristiques et les sentiers, un registre des commerçants locaux, des sacs poubelles biodégradables, des sacs biodégradables pour les déjections canines, des points de repassage auprès du service du CPAS, des bons pour emprunter des livres à la bibliothèque, pour une séance de sport sur la localité, ... Nous pouvons également y associer les commerces et PME de l'entité qui souhaiteraient se faire connaître via un

petit cadeau d'accueil. Par exemple, les premiers croissants du dimanche matin.

- d'**orienter les activités touristiques vers un tourisme participatif et durable**, jeune abordable qui s'appuie sur notre histoire et notre patrimoine (journée découverte de Brugelette, Wallonie bienvenue, folklore,...)
- de **soutenir ou recréer les comités des fêtes de quartier** qui amène de la vie et du lien social et intergénérationnel dans le village : brocante, fête des voisins, ducasses, festivités d'Halloween,...
- de **soutenir les associations existantes** comme « Bruchavon » qui entretiennent la bonne entente avec la commune jumelée d'Avon-Les-Roches.

Le parc animalier de Pairi Daiza

Le Parc est un **acteur incontournable** dans le tourisme animalier. Après 25 ans, il n'est plus cohérent de s'opposer à son existence. Néanmoins, il nous paraît **indispensable** qu'enfin Pairi Daiza prospère de façon raisonnée, responsable et respectueuse de son environnement direct, **qu'il considère la faune et la flore locale autant que celle du bout du monde, qu'il prenne ses responsabilités** face aux Brugelettois par rapport au tourisme de masse qu'il génère.

De même que nous souhaitons que la commune soit un exemple en matière de transition, notre souhait est que le parc se montre précurseur en la matière pour un avenir commun.



La faune et la flore des anciens bassins de décantation

Au vu de la récente acquisition des bassins de l'ancienne sucrerie par la Fondation Pairi Daiza, il est du devoir des brugelettois et de la commune de **veiller à la préservation et à l'authenticité du site**. Nous encouragerons les échanges entre les divers collectifs et la Fondation.

Hébergement touristique

En 6 ans, l'offre de particuliers a augmenté au sein de la commune ; de nombreux gîtes et chambres d'hôtes ont vu le jour. C'est à la fois prometteur mais c'est encore frileux par rapport aux possibles développements en la matière. Notre cadre rural est propice à offrir de belles balades bucoliques à travers nos 5 villages. Un hébergement couplé à une location de bicyclettes, par exemple, serait prometteur à n'en pas douter.

Le souhait d'Ecolo Brugelette est...

- de promouvoir les logements touristiques en aidant les particuliers à entreprendre les démarches utiles pour transformer leur bien et qu'il soit reconnu sous le label de gîte d'accueil.

- de répertorier, sur une plateforme communale, l'ensemble des gîtes ainsi que leurs disponibilités.



Sources

www.Mobilité.wallonie.be

www.pairidaisa.eu

www.brugelette.be

www.Ngi.be/topomapviewer/public

www.one.be

www.atoimontoi.be

www.cwatup.be

www.cdce.be

www.uvcw.be/actualités

www.gaia.be

www.biodiversité.wallonie.be/fr/plan-maya

www.journals.openediting.org

www.bape.gouv.qc.ca

www.wordart.com

<http://www.uvcw.be/articles/33,241,34,34,1036.htm>

